



BOHAIN mag

n°59
Sept 2018

www.bohainenvermandois.fr

le magazine d'informations municipales de Bohain



Actualités > p.4

Economie > p.8

Culture > p.11

Dossier spécial
Rentrée
> p. 10-11





SARL Ets QUENNESSON

NEUF ET RÉNOVATION

TOUS CORPS D'ÉTAT

Intérieur - Extérieur

Gros oeuvre - Isolation chris.renov@orange.fr
Menuiserie PVC et Aluminium Tél. / Fax **03 23 07 11 86**
Electricité - Chauffage - Sanitaire Port. **06 24 49 37 64**
 30 bis rue Paulin Pecqueux
02110 BOHAIN

Garantie décennale - N° SIRET 508 418 738 00011



BIENTÔT 16 ans ! Pensez au recensement citoyen obligatoire

CE QUE DIT LA LOI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

(Si le jeune ne s'est pas fait recenser dans les délais, il a jusqu'à ses 25 ans pour régulariser sa situation).

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI 3 MOIS ?

L'attestation de recensement (jusqu'à l'âge de 18 ans), puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (Ex : Permis de conduire, conduite accompagnée, baccalauréat, CAP...).

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) réalisé dans les délais facilite toutes les démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT FAIRE ?

Dès 16 ans, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile muni d'une carte d'identité et du livret de famille afin d'obtenir votre attestation de recensement.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler
le Centre du Service National de Creil - Tél : 03.44.28.78.32

Numéros utiles

SAMU :15
 Police/Gendarmerie :17
 Pompiers :18
 Numéro d'urgence dans l'Union européenne :
112
 Centre antipoison de Lille : ..0825.812.822
 Gendarmerie de Bohain :.03.23.08.40.17
 Centre National d'Assistance de Prévention
 de la Radicalisation :0800.005.696
 Médecine urgente (soirs et week-end) : ..15
 Accueil sans abri :115
 Allô enfance maltraitée :119
 Enfants disparus :116
 Violences conjugales :3919
 Sida info service :0800.840.800

Drogues, alcool, tabac info service :
0800.23.13.13
 Tabac Info service :39.89
 Écoute cannabis :0811.91.20.20
 Écoute alcool :0811.91.30.30
 Croix-Rouge écoute :0800.858.858
 Résogardes (pour connaître la pharmacie de
 garde) : Tél : 32 37 (0,34€ TTC/min) ou
 ww.3237.fr
 SOS chèque volé ou perdu :
08.92.68.32.08
 SOS Carte bleue/Visa/Eurocard/Mastercard
 volée ou perdue :08.92.69.08.80
 Allô Service Public (rens. admin.) :39.39

Sommaire

Sommaire

Sommaire

Sommaire

| | |
|---------|-----------------|
| 3 | Édito |
| 4 - 6 | Actualités |
| 6 | Sécurité |
| 7 | Travaux |
| 8 - 9 | Economie |
| 10 - 11 | Dossier spécial |
| 11 | Urbanisme |
| 12 - 15 | Culture |
| 16 - 19 | Associations |
| 20 | Jeu |
| 21 | Insolite |
| 21 | Tribune libre |
| 22 | Etat civil |



Yann ROJO
Maire de Bohain

Chères Bohainoises, chers Bohainois, chers concitoyens,

C'est avec sérénité que je reprends la plume pour ce traditionnel édit. L'équipe municipale s'est remise au travail depuis les élections de janvier et les projets avancent.

Les travaux sont en route place du Général De Gaulle, le tapis d'enrobé a été posé fin août et la pose des pavés de l'esplanade se poursuit. Un chantier d'une telle ampleur cause malheureusement une désorganisation temporaire et des gênes. Les travaux les plus contraignants ont été effectués pendant la période estivale (enfouissement de réseau...).

Je tiens à remercier tout particulièrement les commerçants et les riverains pour leur patience. Encore un peu de temps et notre bel hôtel de ville sera mis en valeur par une esplanade toute aussi jolie.

Dans quelques mois, ce sera au tour de l'îlot Vatin de faire peau neuve. Lentement mais sûrement, notre ville change. Pour accélérer cette transformation, nous envisagerons l'année prochaine de recourir à l'emprunt pour investir plus vite.

Septembre, c'est le temps où raisonne de nouveau la cloche de l'école et nos enfants reprennent le chemin vers l'éducation et le savoir. Les écoles bohainoises accueillent chaque année plus de 740 enfants. Leur réussite est essentielle. Des moyens humains et financiers conséquents sont investis chaque année pour faciliter leur apprentissage. Vingt agents s'affairent tous les jours pour accompagner vos enfants dans les écoles bohainoises. L'année dernière, les classes de CP ont été dédoublées ; cette année, c'est au tour des classes de CE1. Et pour ce faire, les services techniques ont réalisé des travaux de rénovation dans nos bâtiments scolaires. Pour accompagner leur entrée au collège les élèves de CM2 ont reçu, en juin, une calculatrice.

De plus, sur demande des enseignants, les écoles maternelles sont équipées de tablettes pédagogiques.

En outre et comme promis, le parking de l'école Les Torrents sera doublé et un nouveau parking, près de l'école du Chêne Brûlé, sera créé. Ces aménagements permettront, je l'espère, de désengorger la circulation et d'améliorer la sécurité aux abords de nos deux écoles.

Chers parents, pour la sécurité de nos enfants, veuillez respecter les règles élémentaires du code de la route. Tous les aménagements du monde ne remplaceront pas la prudence.

Bonne rentrée à tous, bonne réussite...

Yann ROJO



Bohain Mag' - N°59 - Septembre 2018 - Quadrimestriel

est édité par Mairie de Bohain - 1 place du Général de Gaulle 021 10 Bohain-en-Vermandois - Tél : 03.23.07.55.55
Fax : 03.23.07.55.56 - www.bohainenvermandois.fr - Directeur de publication : Yann ROJO Conception/rédaction/mise
en page : service communication - Crédits photos : Mairie de Bohain - Associations bohainoises - Photo-libre.fr
Ont collaboré à ce numéro : la commission Communication/Culture présidée par Gérard Legrand.
Imprimerie : Alliance Partenaires Graphiques - Tirage : 2 850 ex - Ne pas jeter sur la voie publique.



THE RABEATS
Jouent les hits de
**John,
Paul,
George,
& Ringo.**

Licence 8091 308245 421 471 4003

**En concert à Bohain !
Dimanche 7 octobre à 16h**

Place Pezin

GRATUIT

Braderie et concert... L'after Beatles

Comme chaque année, la ville de Bohain organise la traditionnelle braderie. Elle se déroulera le **dimanche 7 octobre de 9h à 18h**, dans les rues du centre-ville. La municipalité a décidé d'animer encore plus cette braderie, en vous proposant le tout nouveau concert des Rabeats !

Les Rabeats sont 4 garçons « d'un groupe français originaire d'Amiens, qui rendent un vibrant hommage au répertoire des Beatles. Ils arrivent, avec passion et énergie, à donner une idée de ce qu'étaient les Beatles quand ils se produisaient sur scène. Grâce aux Rabeats, la magie opère et l'on se croirait en face des vrais Beatles interprétant leurs tubes indémodables.

Depuis leur hommage aux Beatles en ouverture du Fan Tour de Pascal Obispo en 2003 et 2004, The Rabeats se sont emparés des plus grandes salles parisiennes comme l'Olympia, La Cigale, Le Bataclan, le Grand Rex ou encore le Palais des Sports.

The Rabeats, c'est un groupe incontournable à voir sur scène, pour tous les fans des Beatles ! »

A chacun de leurs concerts, ils interprètent une cinquantaine de chansons des Beatles allant de la première époque à la dernière.

Alors rendez-vous le **dimanche 7 octobre à 16h** sur la place Pezin pour un concert mémorable !

Et en plus, les forains seront heureux de vous accueillir durant tout le week-end de la braderie, du **samedi 6 et dimanche 7 octobre**, rue de la République et la Coulée Verte.

L'inauguration se fera le **samedi 6 octobre à 16h30** en mairie, avec la participation des Trompettes de Bohain, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.



Une animation sur le tri !

La Brigade Verte, a pour missions la surveillance de la propreté des espaces publics, la sensibilisation des usagers à l'impact des produits sur l'environnement, et la sensibilisation de la population sur la propreté de la ville. Elle a pu rencontrer plusieurs enfants lors d'une après-midi d'animation sur le tri. Avec l'aide de l'animateur de tri de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois, ces trois volontaires en services civiques ont pu apprendre aux enfants de l'accueil de loisirs, les différentes possibilités de tri. Ils ont pu échanger autour d'un goûter mais aussi apprendre en s'amusant !



Concours du plus beau jardin...

Le jury du concours a déambulé dans la ville à la recherche du plus beau jardin ou de la plus belle maison fleuries. Le lundi 23 juillet dernier, les différents membres ont donc établi un classement.

Cette année, les 27 participants se sont beaucoup investis pour embellir leur façade ou balcon. Ils seront récompensés le **vendredi 28 septembre prochain à 19h** au salon d'honneur de la mairie.

De plus, petite nouveauté cette année, le jury a voté pour son coup de coeur ! En effet, 4 maisons ont été sélectionnées dans la ville, par le jury, sans participation de leur part. Il y aura donc des surprises...

Attention, aucune récompense ne sera remise en cas d'absence à la cérémonie.

Un nouveau psychologue à votre service

Un psychologue clinicien vous accueille désormais à la Maison médicale. Vous pouvez le rencontrer sur rendez-vous le mercredi après-midi au 06.83.03.78.24.



Actualité

Réservez dès maintenant pour la Saint-Sylvestre

L'organisation du Réveillon de l'an est très attendu par les Bohainois depuis quelques années maintenant. Cette année, la mairie l'a fait !

Venez réserver votre réveillon du **lundi 31 décembre 2018**, à la bibliothèque, pour une soirée sur le thème tropical ! A partir de **19h** (ouverture des portes du Royal), venez déguster votre apéritif puis vous installer à 20h pour débiter le repas.

Pour les animations, nous partons au Brésil avec la Compagnie Meu Brasil qui s'occupera de vous divertir mais aussi de vous apprendre quelques pas de danse... Il y en aura pour tous les goûts. Au menu de ce repas festif à **79€** : en apéritif, soupe champenoise et ses amuses-bouches, en entrée, farandole de saumon puis foie gras et trou normand. En plat, ce sera une poêlée de Saint-Jacques au pouilly fumé et ses petits légumes, une assiette de fromages et en dessert, un gâteau aux trois chocolats. Sans oublier, pour les plus téméraires, la soupe à l'oignon !

Un menu enfant (pour les moins de 12 ans) est prévu à **39€** avec une bouchée à la reine, un filet de poulet sauce forestière et ses pommes noisettes, une assiette de fromage et le gâteau au trio de chocolat.

Réervations et renseignements à la Bibliothèque au [03.23.07.52.82](tel:03.23.07.52.82)

Réveillon de la Saint-Sylvestre
Lundi 31 décembre 2018
Ouverture des portes à 19h - Service à 20h

Menu à 79€

- Soupe Champenoise et ses mises en bouches
- Farandole de saumon
- Foie gras décoré
- Trou normand
- Poêlée de Saint Jacques au Pouilly fumé et sa farandole de légumes
- Assiette de fromages
- Gâteau au trio de chocolat
- Soupe à l'oignon

Menu enfant à 39€ (7-12 ans)
Bouchée à la reine
Filet de poulet sauce forestière et ses pommes noisettes
Assiette de fromages
Gâteau au trio de chocolats

Danseuses brésiliennes
Initiation de danse
Animations musicales DJ

Le Royal - BOHAIN

Informations et réservations à partir du 15 septembre à la bibliothèque de Bohain
14 rue de la République - Tél : 03.23.07.52.82

Sécurité

Mauvaise conduite

L'emplacement de bus qui se trouve rue de la République, devant le Collège Henri Matisse et la Bibliothèque, est uniquement réservé **aux bus** ; tout stationnement est interdit, sous peine de contravention de **35€**.

Une convention de fourrière automobile va être signée avec un fourrieriste agréé par la Préfecture afin de retirer les véhicules tampons et ceux ne respectant pas les interdictions de stationnement dûment signalés.

Il est souvent constaté que des automobilistes laissent tourner leur moteur en stationnement alors qu'ils ne sont pas dans leur voiture. Certains laissent même des enfants seuls à bord du véhicule sans surveillance. L'inconscience de ces conducteurs peut avoir des conséquences graves (vol de véhicule, enlèvement etc.).

A la poubelle !

Le non-respect des jours de collectes du tri sélectif et les dépôts sauvages seront systématiquement poursuivis et feront l'objet d'une verbalisation, le dossier sera transmis au Tribunal de Police de Saint-Quentin pour jugement. Une contravention de 2^{ème} classe peut vous être adressée.

De plus, le fait d'abandonner, avec l'aide d'un véhicule, tout déchet liquide, épave ou matériau dans la nature ou un lieu privé, constitue une infraction passible d'une amende pouvant atteindre 1500€. Une peine complémentaire peut aussi prévoir la saisie du véhicule. Et enfin, des poursuites seront engagées et des frais de nettoyage seront facturés.

La police municipale a fait retirer plus de **8 voitures** en stationnements abusifs depuis le début d'année...

Attention, le fait de stationner sur un emplacement de transport de fonds ou réservé aux personnes à mobilité réduite, est une infraction valant 135€.

Certaines personnes stationnent sur les passages piétons, aux angles de rues, etc. Aucune clémence ne sera accordée car il en va de la sécurité de chacun.

Stop déjections canines !

Le fait de laisser faire ses besoins à son animal sur la voie publique sans ramasser est une infraction ! Une amende de 2^{ème} classe peut vous être adressée et envoyée au Tribunal de Saint-Quentin.



Jeux d'enfants

Les travaux concernant l'implantation des jeux à la Barburesses sont terminés. Les enfants sont heureux d'utiliser, pleinement et avec joie, ces installations !



Friche Bellardan et l'îlot Vatin, les travaux débutent bientôt

Les travaux de la friche Bellardan sont sous la maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage de la SEDA (Société d'Équipement du Département de l'Aisne).

Les consultations sont donc lancées ! La remise des offres est parvenue à la Seda le lundi 17 septembre. Le résultat sera dévoilé vers le 24 septembre. À l'issue de l'analyse des offres, la réunion des entreprises retenues aura lieu fin septembre et sera suivie d'un mois de préparation obligatoire. Les travaux débuteront donc vers fin octobre.



Les travaux pour la braderie...

Considérant les travaux en cours sur la place, il n'y aura pas de commerçants devant la mairie pour des raisons de sécurité mais des marchands seront présents dans la rue Fagard, à partir du contrôle technique, de part et d'autre de la chaussée. Le reste du dispositif sera le même que les années précédentes.

La nouvelle esplanade se dessine !

Les travaux se poursuivent à bonne cadence ! Le plus difficile et gênant pour les commerçants est maintenant derrière nous. Les commerces ont retrouvé une partie du stationnement le 17 septembre. Ils bénéficient maintenant de 12 places de parking !

De plus, il est demandé aux automobilistes de respecter les feux de chantier.

La municipalité présente ses excuses à l'ensemble des commerçants des rues du château, de la Place du Général de Gaulle, Francis de Pressensé et Jean Jaurès. Le chantier devenait trop dangereux pour tous. C'est pourquoi, il était préférable de barrer la route pendant 4 jours courant août.



Retour sur l'enquête...

La ville de Bohain est soucieuse de la qualité et de la diversité de son tissu économique. Elle souhaite créer des conditions favorables au développement et à l'installation d'activités dans son centre-ville.

En juin dernier, une enquête sur les habitudes de consommation des Bohainois a été jointe au Bohain mag (CF Bohain mag 58 - mai 2018) afin de recueillir votre avis sur le développement du commerce de proximité et le cadre de vie, mais aussi pour mieux connaître vos habitudes, votre point de vue général sur la ville et ses commerces.

Nous vous remercions d'avoir répondu en masse à cette enquête.

L'enquête sur les habitudes de consommation a été réalisée auprès de **2374** ménages

L'enquête sur les besoins et attentes des commerçants a été réalisée auprès de **109** commerçants

Voici quelques points importants révélés par cette étude auprès des commerces et ménages de Bohain

Commerces et besoins

Concernant l'image sur les commerces de la ville, les Bohainois sont plutôt satisfaits :

- > des prix pratiqués
- > de la qualité des produits proposés
- > des jours et horaires d'ouverture
- > de la qualité de l'accueil.

Cependant, plus de 50% pensent que l'esthétisme des vitrines est à améliorer.

C'est pour cela qu'une opération a été mise en place en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne. Elle permet aux commerçants de bénéficier de subventions pour, des travaux de rénovation de façades, des travaux favorisant l'accessibilité des locaux d'activité aux personnes à mobilité réduite ou encore, l'achat d'équipement de sécurisation de point de vente.

D'après l'étude, vos besoins principaux en matière de commerce sont :

- > un magasin de bricolage
- > une poissonnerie
- > un magasin de chaussures de qualité
- > une salle de sport

J'ouvre mon commerce

Cette année, la ville a conclu, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne, l'opération « j'ouvre mon commerce » ; la mairie aide à l'installation d'un commerçant et l'accompagne dans ses démarches.

C'est un dispositif qui consiste à créer toutes les conditions favorables pour favoriser et sécuriser la relance de nouvelles activités commerciales en centre-ville, dans les quartiers ou en zones rurales.

Cette initiative s'adresse à tous les porteurs de projet qui souhaitent créer leur commerce dans un local bien situé avec des conditions avantageuses (local prêt à aménager, loyer adapté, bail initial de courte durée pour tester l'activité...) tout en bénéficiant d'un accompagnement dans la mise en œuvre de leur projet. L'objectif est de donner toutes les clés au futur commerçant pour réussir et sécuriser son projet.

Le marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire existe depuis de nombreuses années. L'ouverture de grandes surfaces, l'accessibilité, la mobilité des personnes ou encore l'inflation des prix est un frein pour le développement d'un marché local.

37% de Bohainois ne fréquentent pas le marché hebdomadaire à cause des horaires, du choix, ou encore à cause du lieu.

Vous souhaitez davantage de commerçants locaux, vous aimeriez changer l'emplacement du marché pour plus de sécurité.

Pour répondre à cette demande, les élus travaillent actuellement sur un projet concernant le marché qui tiendra compte de vos observations.



Mobilité et accessibilité

Les Bohainois se rendent principalement dans le centre-ville à pied, pour effectuer des démarches bancaires, postales ou encore médicales avant de consommer chez les commerçants.

L'accessibilité au centre-ville est aussi jugée satisfaisante, pourtant on relève 64% des ménages mécontents du stationnement, ce qui peut être un frein à la consommation.

Pour répondre à ces demandes, les travaux de la place du Général de Gaulle permettront plus de fluidité pour la circulation et les piétons.

La requalification de l'îlot Vatin permettra aussi de dégager plus de stationnement à proximité des commerces.

Nous avons donc pu identifier vos besoins en matière de commerce et vos préoccupations majeures pour notre ville. Des solutions ont déjà été apportées à certaines problématiques évoquées lors de l'étude. D'autres sujets nécessitent un travail afin de trouver ensemble une réponse adaptée à tous.

Achats

Tout d'abord, les achats alimentaires. Vous êtes 83% à réaliser vos achats alimentaires sur Bohain et dans un supermarché. En revanche, vous êtes 72,3% à privilégier vos achats non-alimentaires dans la zone de Saint-Quentin.

Sécurité

58% des ménages estiment qu'il faut améliorer la sécurité (vidéoprotection) dans la ville.

Les caméras de vidéoprotection ont été révisées et d'autres ont été installées depuis quelques mois. D'ici 2020, 32 caméras seront installées sur 23 sites différents.

20 caméras
installées sur
13 sites en
2018

32 caméras
installées sur
23 sites en
2020

Santé

Les Bohainois se sont également exprimés sur d'autres sujets tels que l'offre de soins, vous jugez à 64% qu'elle est insatisfaisante dans notre ville. Vos besoins se concentrent surtout sur un manque de médecins généralistes et spécialistes tels que des ophtalmologiste, radiologue, gynécologue et chirurgien-dentiste.

Les besoins en professionnels de santé se retrouvent dans divers départements de France. Notre ville dispose d'un outil de travail attractif comme la Maison Médicale du Vermandois. Il est important de la promouvoir auprès des futurs médecins généralistes et spécialistes.

Les élus vont accentuer les démarches à cet effet.

C'est la rentrée !

Après des vacances qui, je l'espère, ont permis de souffler et reprendre des forces, voilà arrivée la rentrée pour nos scolaires.

Cette année 2018/2019 verra arriver, dans notre commune, de nouveaux enseignants que nous recevrons lors de la traditionnelle cérémonie d'accueil.

Les écoles Berthelot et Les Torrents bénéficieront du dédoublement des CE1 après celui des CP l'an dernier.

Les services techniques de la ville ont oeuvré pendant la période des vacances afin que les élèves de ces nouvelles structures trouvent des locaux propres et accueillants.

Les écoles maternelles Les Torrents et du Vieux Tilleul seront dotées de tablettes numériques, tandis que l'école Alavoine percevra de nouveaux ordinateurs.

Cette nouvelle année scolaire verra la mise en place d'un Conseil Municipal d'Enfants, qui réunira les élèves élus des CM1 et CM2 dans la commune.

Michel Corniaux, maire-adjoint à la scolarité et la commission scolarité souhaitent à tous les enseignants, parents, élèves une bonne rentrée !

Qui enseigne à Bohain ?

Pour l'école maternelle les TORRENTS :

Directrice : Mme FLAMENT : MS/GS
M. PAJOT : décharge de direction
Mme URIER : Classe des - de 3 ans
Mme CHEPIS et Mme RUFFIN : PS
Mr BIBAUT : GS

Pour l'école primaire les TORRENTS :

Directrice : Mme Paul : CE1B
Mme BÉNICOURT : CP1
Mme SCHRYVE : CP2
Mme DE SANCTIS : CE1A
M. BRICOUT : CE2
Mme VANHEULE : CM1
Mme BRICOUT : CM2

Pour l'école primaire du CHÊNE BRÛLE :

Directrice : Mme PRESSÉ : CM2A
Mme ROUZE : décharge de direction
Mme SAUVAGE : CE2
Mme PIERACHE : CE2
Mme DE SOUSA COSTA : CE2
Mme REGNIEZ : CE2
Mme PELLETIER : CM1
Mme DOBIGNY : CM1
Mme BOINET : CM1
Mme MODDERMAN : CM2
M. NICOLAS : CM2

Pour l'école primaire BERTHELOT :

Directrice : Mme SOISSONS : CP
Mme ROUZE : décharge de direction
Mme DEHAN : CP
Mme BOCOURT : CP
M. BOULANGUE en remplacement
de Mme JULLIEN : CP
Mme TAQUET : CP
Mme JEZIERKY : CP
Mme HACHE : CE1
Mme REGNIEZ : CE1
Mme PECQUE : CE1
M. PETERS : CE1
M. MARTENS : CE1
Mme LALISSE : modulatrice
Mme QUETIN : Rased
Mme CHOQUENET : Rased
Mme PROUST : ULIS

Pour l'école maternelle ALAVOINE :

Directrice : Mme LENGLET-LOBJOIS : GS
M. PAJOT : décharge de direction
Mme CARDINETTI : TPS
Mme TOMBE : PS
M. LECONTE : PS / MS
Mme VERISSIMO : MS / GS

Pour l'école maternelle du VIEUX TILLEUL :

Directrice : Mme DE OLIVEIRA : MS/GS
Mme CHÉPIS : décharge de direction
Mme DARRAS : TPS/ PS
Mme RUDNICKI : PS/MS
Mme MÉLENCHON : MS/GS

Vacances scolaires

Pour la zone B, les dates des vacances scolaires pour l'année 2018/2019 sont les suivantes :

Vacances de Toussaint :

du samedi 20 octobre
au lundi 5 novembre 2018

Vacances de Noël :

du samedi 22 décembre
au lundi 7 janvier 2019

Vacances d'hiver :

du samedi 9 février
au lundi 25 février 2019

Vacances de printemps :

du samedi 6 avril
au lundi 23 avril 2019

Vacances d'été :

à partir du samedi 6 juillet 2019

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Effectif des élèves

Ecole maternelle Les Torrents
> 64 élèves
Ecole primaire Les Torrents
> 126 élèves

Ecole Berthelot > 143 élèves
Ecole Alavoine > 100 élèves
Ecole du Vieux Tilleul > 93 élèves
Ecole du Chêne Brûlé > 218 élèves

Le dédoublement des classes se poursuit

Pour le dédoublement des classes de CE1 à l'école Berthelot, une nouvelle classe a été aménagée, dans l'ancienne bibliothèque par les Services Techniques de la ville. Du nouveau matériel a été installé pour nos chers enfants !



Scolarité

Changement d'entrée d'école pour le Vieux Tilleul

Pour plus de sécurité pour nos enfants, les entrées et sorties des élèves de l'école du Vieux Tilleul se feront du côté du square.

De nouveaux parkings

Les travaux des parkings de l'Ecole du Chêne Brûlé et des Torrents seront exécutés pendant les prochaines vacances scolaires.

Horaires de vente
des tickets
de restauration scolaire
La vente des tickets de restauration scolaire a lieu tous les jours

du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à
17h00 et le samedi :
de 9h00 à 12h00

au service Population
Tél : 03.23.07.55.51

Urbanisme

Rappel de quelques règles d'urbanisme...

Pour construire ou aménager sa maison, il faut suivre quelques règles. Il faut demander, selon vos projets, des autorisations préalables ou des permis de construire. Faire les travaux sans celles-ci peut vous coûter cher (amende, obligation de démolir...) !

Il faut un **permis de construire** pour :

- construire une maison
- un garage de + 40m²
- une terrasse de + 40m²
- la création d'une fenêtre de toit
- le percement de fenêtre (si modification de volume)
- une véranda de + 40m² et/ou avec percement
- un abri de jardin de + 40m²
- piscine sur site classé
- piscine couverte de + 1,80m de haut
- piscine non couverte ou couverte, de - 1,80m de haut avec surface + 100m²

Il faut une **demande d'autorisation** pour :

- un garage de - 40m²
- une façade si modification d'aspect
- une terrasse de - 40m²
- les menuiseries extérieures
- la rénovation de la couverture
- la rénovation d'une fenêtre de toit
- la pose d'une antenne
- le percement d'une fenêtre
- une véranda de - de 40m²
- un abri de jardin de - 40m²
- piscine non-couverte ou couverte, de - 1,80m de haut avec surface entre 10m² et 100m²

Erratum :

Des petites erreurs se sont glissées dans le dossier urbanisme du Bohain mag 58 (mai 2018). Vous pouvez consulter le nouveau Bohain mag sur le site internet de la ville (en téléchargement).
Merci de votre compréhension.

> Bibliothèque



La bibliothèque a préparé la rentrée...

Le samedi 15 septembre, le personnel de la bibliothèque a vendu des livres déclassés adultes et enfants, après un nettoyage et un désherbage dans tous les rayonnages. Les lecteurs, acheteurs ont été accueillis autour d'un café afin de pouvoir échanger, discuter autour de divers thèmes que les livres peuvent aborder. Ce fût un moment agréable et convivial.

Les projets à venir...

• HALLOWEEN



Suite au succès rencontré l'année dernière, les trois structures culturelles : la Maison familiale d'Henri Matisse, le cinéma et la bibliothèque, vous donnent rendez-vous **les 24, 25, 26 octobre** pour trois après-midi d'animations sur le thème des « Ombres ».

C'est à partir de 6 ans et les inscriptions obligatoires se font à la bibliothèque ou à la Maison familiale d'Henri Matisse.

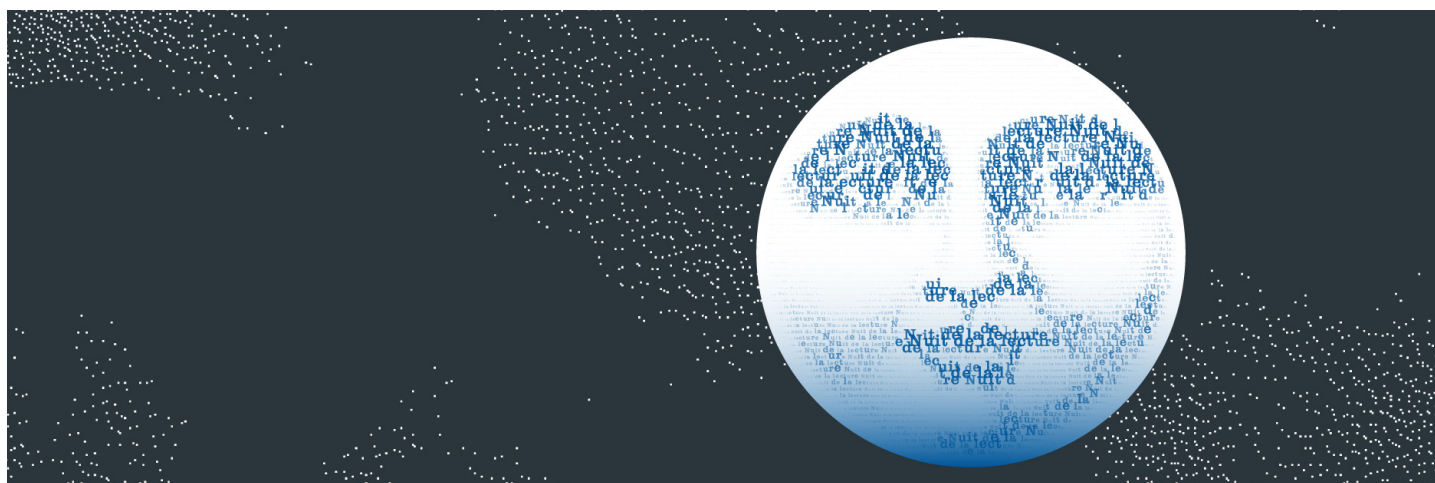
Nous ne manquerons pas de vous donner le détail des activités dans le prochain bohain.com.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la bibliothèque au 03.23.07.52.82 ou la Maison familiale d'Henri Matisse au 09.64.43.84.63.



• NOEL

Les bibliothécaires auront le plaisir d'accueillir les enfants **le mercredi 19 décembre de 14h30 à 16h30**, pour un après-midi « Raconte-moi Noël ». Attention, les places sont limitées, l'inscription est fortement conseillée.



• Nuit de la lecture.

La Bibliothèque, pour la 3^{ème} année consécutive, participera à cet évènement proposé par le Ministère de la Culture et de la Communication au même titre que la Nuit des Musées ou les Journées du Patrimoine.

Le personnel de la Bibliothèque sera heureux de vous accueillir **le samedi 19 janvier de 14h à 19h** sans inscription au préalable.

A travers des jeux, que nous vous dévoilerons ultérieurement, vous pourrez passer un moment agréable seul ou en famille. Bien sûr, on ne manquera pas de vous donner tous les détails de cette journée au cours des prochains Bohain.com.

Quelques informations...



La Bibliothèque Départementale déménage. Les antennes de Vervins et Soissons seront regroupées à partir de septembre, à Laon au Parc Foch, Avenue du Maréchal Foch à Laon.

Vous pourrez toujours consulter leur catalogue en ligne sur le site de la bdp02, et la bibliothèque pourra toujours vous obtenir les documents que vous souhaitez lire. Le partenariat avec la BDP ne peut être que renforcé avec cette nouvelle structure.

Petit rappel des horaires et tarifs de la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte : **le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h**
le jeudi de 13h30 à 17h
le vendredi de 9h à 12h
le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Les adhésions sont de : 2€ par enfant jusque 15 ans
 4€ par personne jusque 25 ans
 8€ par adulte

Nouveautés !

Vous pouvez adhérer à la Bibliothèque avec toute votre famille pour seulement 10€. En effet, chaque membre de la famille pourra emprunter le même nombre de documents autorisé par le règlement, c'est-à-dire, 8 livres ou documents pour 3 semaines, 1 CD ou DVD pour 1 semaine.

Vous pouvez également consulter le catalogue en ligne sur : www.bibliobohainenvermandois.fr

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour consulter sur place ou sur le site internet.

Bibliothèque municipale :

14 rue de la République
 02110 Bohain-en-Vermandois
 03.23.07.52.82
bibliotheque@bohainenvermandois.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mercredi : de 10h à 12h
 et de 14h à 18h
 Jeudi : de 13h30 à 17h
 Vendredi : de 9h à 12h et Samedi
 de 10h à 12h et de 14h à 17h

> Maison familiale d'Henri Matisse

**FAITES
GERMER
VOS IDEES**
À LA MAISON FAMILIALE D'HENRI MATISSE



*Samedi 29 septembre
18h*

2019 marquera le 150^{ème} anniversaire de naissance d'Henri Matisse, venez imaginer avec nous le calendrier des festivités pour rendre cette année inoubliable !

Renseignements par téléphone au 09.64.43.84.63

BOHAIN **Bohain** **Maisons à Matisse** **Maisons à Matisse**

La Maison familiale d'Henri Matisse
09.64.43.84.63
www.musee-matisse.com

A vos agendas

L'année 2019 approche ! Saviez-vous qu'il s'agira alors du 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Henri Matisse ? A cette occasion, de nombreuses animations seront proposées à la Maison Matisse et dans la ville. Rendez-vous dans le prochain numéro de Bohain mag pour tout connaître du calendrier des manifestations.

Les ateliers artistiques et créatifs

Les barbouilleurs

Chaque mercredi de 14h à 15h et en dehors des vacances scolaires, des ateliers à destination des enfants de 4 à 10 ans sont proposés. Découverte d'un artiste ou d'une technique, expérimentations et manipulations, les arts plastiques n'auront plus de secret pour eux !

19/09 > Guirlande de dentelle
26/09 > Eventail et plumes
03/10 > Bonhomme en tissu
10/10 > Couleurs et arabesques
17/10 > Le platane
7/11 > Méli-Mélo 1/2

14/11 > Méli-Mélo 2/2
21/11 > Je vous présente...
Gaston Chaissac !
28/11 > Cherche et trouve
5/12 > Henri Matisse dans le sapin
12/12 > Drôle de tête 1/2
19/12 > Drôle de tête 2/2

Pendant les vacances...

Les ateliers continuent et durent plus longtemps. Rendez-vous chaque mercredi de 14h à 15h30.

Mer 31 octobre > Visite-atelier : Il y en a partout !

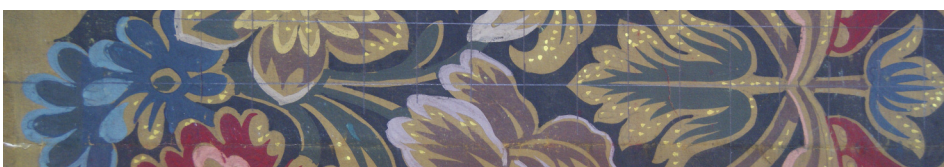
Après une visite guidée d'une partie de l'exposition, nos artistes en herbe s'inspireront des personnages de Jérôme Blanquet pour créer leur univers.

Retour sur évènement

Le week-end du 15 et 16 septembre se déroulaient les Journées Européennes du Patrimoine. Comme chaque année, la Maison Matisse a participé à cet événement national afin de proposer des activités spéciales.

Cette année, honneur au patrimoine de la ville avec une visite guidée consacrée à l'industrie textile qui s'est terminée par la découverte de documents d'archives encore jamais présentés au public. Esquisses et mises en carte ont révélé leur esthétisme et le savoir-faire de toute une génération ! L'occasion de sensibiliser les participants à la sauvegarde du patrimoine et à la conservation des documents. Pour les familles, un jeu de piste les emmenait à travers la maison, les invitant à résoudre toute une série d'énigmes en faisant appel à tous leurs sens. En parallèle de ces animations, des visites guidées de la maison étaient assurées.

Un week-end chargé en animations qui ont su ravir petits et grands !



Fêter

son anniversaire

Personnaliser toute sorte d'objets ou courir à travers la maison à la recherche d'indices pour résoudre des énigmes, voilà une façon originale de fêter son anniversaire !

Chaque mercredi et samedi, l'équipe de la maison familiale accueille des groupes de 6 à 15 enfants pour leur fête d'anniversaire.

Un nouveau programme d'activités a été élaboré afin de plaire aux petits comme aux grands. Que ce soit lors d'un atelier créatif ou pendant une chasse aux trésors à travers la maison, chacun trouvera son compte !

Sur réservation. Tarifs sur demande.

Nos expositions en cours et à venir



Marie Goussé : Rêveries avec Henri

Du 21 juillet au 7 octobre 2018

Artiste plasticienne, Marie Goussé s'illustre par ses installations. Elle utilise le textile pour évoquer les enveloppes et les renaissances qui s'en suivent, en créant des compositions tantôt ornées de plumes ou recouvertes de tapisserie. Réflexion sur l'individu et sa capacité d'adaptation, cette exposition vous invitera à une déambulation, du corps comme de l'esprit.



Jérôme Blanquet, Paréidolie, vos yeux dessinent le monde

Du 13 octobre 2018 au 20 janvier 2019

La Maison familiale se pare de mille couleurs avec sa prochaine exposition ! Artiste autodidacte, Jérôme Blanquet se plonge à corps et à cœur perdus dans son art qu'il utilise comme un exutoire. Utilisant tour à tour le Posca, l'aquarelle, le crayon, l'acrylique et l'encre, il nous livre des œuvres rayonnantes de couleurs, souvent peuplées de personnages surréalistes.



Maison familiale d'Henri Matisse :

26 rue du Château 02110 Bohain en Vermandois

Tél : 09.64.43.84.63

Site Internet : www.musee-matisse.com

Email : maisonmatisse@bohainenvermandois.fr

Tarifs : Boutique et exposition temporaire en accès libre.

Visite audioguidée : 4€

demi-tarif : 2€ - Gratuit pour les moins de 8 ans - Prestation groupes sur demande

> Cinéma Louis Jovet

EQUALIZER 2

De Antoine Fuqua
Avec Denzel Washington

Séances :
Mer 19/09 à 14h45
Ven 21/09 à 20h30
Dim 23/09 à 14h45



EN EAUX TROUBLES

De Jon Turteltaub
Avec Jason Statham

Séances :
Mer 26/09 à 14h45
Sam 29/09 à 14h45
et 20h30



KIN : LE COMMENCEMENT

De Josh Baker, Jonathan Baker (XVII)

Avec Myles Truitt, Jack Reynor

Séances :

Mer 3/10 à 14h45
Ven 5/10 à 20h30
Sam 6/10 à 14h45

Téléchargez le programme
du cinéma sur le site :
www.bohainenvermandois.fr

LES VIEUX FOURNEAUX

De Christophe Duthuron

Avec Pierre Richard
Séance :
Sam 22/09 à 14h45
et 20h30
Lun 24/09 à 14h



ALPHA

De Albert Hughes
Avec Kodi Smit-McPhee

Séances :
Ven 28/09 à 20h30
Dim 30/09 à 14h45
Lun 1/10 à 14h



PHOTO DE FAMILLE

De Cecilia Rouaud
Avec Vanessa Paradis,
Camille Cottin

Séances :
Jeu 11/10 à 20h
Ven 12/10 à 14h45
Mar 16/10 à 14h



> Centre Social et Culturel



Au petit bois

L'atelier relooking du Centre social a déménagé pour s'installer à côté du magasin Ouragan, rue Lafargue, où l'entrée se situe derrière la station de lavage. La partie menuiserie s'est fortement développée avec l'acquisition de matériel semi-professionnel, même si l'association continue à prendre plaisir à travailler à la main, de façon plus traditionnelle. L'atelier propose de récupérer les objets de décoration et meubles en bois dont vous n'avez plus besoin, pour leur donner une nouvelle jeunesse.

Vous pouvez retrouver les objets recyclés sur place, le lundi ou le mardi matin, de 9h à 12h, ou les voir sur le site du Centre Social sur

centresocialeculturelbohain.com/catalogue-recyclage.

L'atelier peut également réparer et retaper votre mobilier ou réaliser vos commandes ! Dans ce cas, il faut prendre contact avec Gil.

Par la suite, vous pourrez apprendre des techniques de rénovation, de restauration ou encore de relooking. Pour les adhérents du centre, la cotisation annuelle est de 10€. Ils pourront participer à des ateliers de rénovation etc.

N'hésitez pas à contacter Myriam ou Gil au 03.23.07.17.19.

Et très bientôt, les quatre poulaillers de la Maison de Retraite, le Champ de la Rose, seront réalisés de toutes pièces par les participants de l'atelier ; en voici un exemplaire déjà terminé.



La rentrée scolaire

L'accompagnement à la scolarité a repris le lundi 10 septembre à 17h avec les animateurs et les bénévoles ; le goûter et les activités sont gratuits. Accessibles à tous, les lundis, mardis et jeudis soirs.

Les matinales de la réussite

Tous les **mercredis matins, de 9h à 12h**, le centre social et culturel propose une aide aux devoirs, des activités sportives ou culturelles encadrées par des bénévoles.

Renseignements et inscriptions auprès de Jessy au 03.23.07.17.19

Du nouveau dès octobre...

Les « chipoteries des grands ! » Venez échanger, autour d'une dégustation culinaire (tapas et autres spécialités culinaires locales ou exotiques !), sur des sujets qui vous interpellent !

Une intervenante spécialisée dans les questions de société animera cet événement **le mardi 2 octobre** prochain de 18h30 à 20h30. Le thème sera : l'éducation. La séance suivante se tiendra **le mardi 27 novembre** de 18h30 à 20h30 sur : le vivre ensemble.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Marie-Camille, la référente familles.

Clic-clic

Les ateliers « Cyber et clics ! » et « Cyber seniors » ont déjà repris depuis le 8 août, l'inscription annuelle est de 5€ par personne, il reste des places !

Café-parent

Le Café des parents vous accueille **le mardi 4 septembre de 14h à 16h** en compagnie de Nathalie qui sera l'animatrice du groupe de paroles.

> Les Amis des Torrents

Choucroute ou couscous

Les Amis des Torrents organisent un repas dansant **le dimanche 14 octobre** dans la salle du Royal à partir de 12h30.

Au Menu : Kir, choucroute, fromage, dessert et café ou alors, kir, couscous, fromage, dessert et café. Le prix pour un adulte est de 20€, pour les enfants de moins de 12 ans : 8€.

Inscription jusqu'au 10 octobre auprès de Monsieur Calonne au 03.23.07.09.75
ou Monsieur Leclère au 03.23.07.06.70.

> La Maison Bleue

Une radio, ce n'est pas que parler dans un micro...

Vous êtes curieux de voir le fonctionnement d'une web radio ? Vous avez l'envie d'y participer ? N'hésitez plus, News and Hits vous attend ! Venez rencontrer Jessica et Jonathan au studio d'enregistrement de 10h à 12h au 4 résidence Fragonard, rue John Kennedy. Ouvert du lundi au vendredi ou alors les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois pendant une réunion d'écoute des montages radio, à partir de 17h30.

La web radio diffusera ses programmes sur le net avant la fin de l'année !

Pour plus de renseignements, contactez les sur le facebook de la web radio «News and Hits» ou au 06.66.58.24.82 ou 06.64.08.87.62.

Programme 2018/2019

Joëlle et son équipe de bénévoles et salariés restent à votre disposition pour tout renseignement ou question au 06.86.94.64.47 ou au 4 résidence Fragonard, rue John Kennedy.

| ENFANTS | PARENTS | JEUNESSE |
|--|--|--|
| Passerelle CM2/6 ^{ème} le jeudi de 17h à 18h30 | Lire et écrire 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi du mois, de 9h30 à 11h | ALSH petites et grandes vacances |
| Programme Réussite Educative le lundi et mardi de 17h à 18h30 | Cuisine et jardin solidaire 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois, de 9h30 à 11h | Les conteurs du Chêne le mercredi de 17h à 18h30 |
| Accompagnement à la scolarité le lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h30 | Ici et maintenant, autour du budget 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois, de 14h30 à 16h | ALSH le mercredi de 9h à 17h |
| ALSH le mercredi de 9h à 17h | Ici et maintenant, éco-gestes 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois, de 14h30 à 16h | News and Hits le 1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du mois, à partir de 17h30 et tous les jours de 10h à 12h |
| ALSH petites et grandes vacances | Danse de société le lundi de 19h30 à 20h30 | Programme Réussite Educative, Expression théâtrale et citoyenneté le vendredi de 17h à 18h |
| Les conteurs du Chêne (expression théâtrale) le mercredi de 17h à 18h30 | Atelier Arlequin, confection de costumes 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi du mois, de 14h30 à 16h | Club Manga le mardi de 17h30 à 18h30 |
| Cours d'anglais | 1 ^{er} jeudi du mois : Parenthèque 2 ^{ème} jeudi du mois : Apprendre à positiver 3 ^{ème} jeudi du mois : Café-parents 4 ^{ème} jeudi du mois : Atelier parents-ados, décrocheurs scolaires | Club jeunesse Boîte à projets (sortie, construction de projet, etc.) |

> Vie Libre

Actions Vie libre : un voyage à Bray-Dunes et la Maison des Usagers

Grand soleil et douce brise marine furent au rendez-vous du voyage à Bray-Dunes. Cette station balnéaire qui s'étend de La Panne (Belgique) à Zuydcoot, avec en toile de fond le port de Dunkerque, surprend par l'immensité de son cadre. Quoique située à l'extrême pointe septentrionale, elle présente encore peu d'opportunité d'y croiser l'ours polaire, cet infortuné plantigrade contraint de s'expatrier pour survivre, victime du changement climatique. Si, de nos jours, ce vaste panorama naturel, constitué à perte de vue de dunes et de plages face à la mer du Nord, est redevenu un secteur calme, idyllique, propice au dépaysement, il est toutefois difficile de se le représenter bouleversé durant l'épisode tragique de mai-juin 1940 de l'opération Dynamo. Y témoignent encore certains vestiges, dont des bunkers et autres blockhaus situés dans la réserve naturelle de la Dune du Perroquet puis, au loin, sur la plage à marée basse, quelques débris d'embarcations échouées là lors de leur participation au retrait des troupes Britanniques avec leurs alliés Français et Belges. Il faut faire preuve d'imagination pour se figurer, in situ, un tel rassemblement de près de 350 000 hommes réfugiés sur un si vaste espace démuné d'abris, dans l'attente d'une embarcation de fortune, flotte de pêche ou de plaisance venue de Grande Bretagne, qui plus est à la merci du mitraillage aérien de la Luftwaffe. Le film « Dunkerque » de Christopher Nolan, sorti en 2017, reconstitue ce tragique épisode avec un réalisme sidérant. Mais la même représentation cinématographique d'Henri Verneuil de 1964, dans « Week-end à Zuydcoot », d'après le roman de Robert Merle, prix Goncourt 1949, demeure tout aussi percutante avec Jean-Paul Belmondo, figuration habilement humanisée du sergent Maillat, en net contraste avec celle de Georges Géret, dans le rôle de Pinot, le gars de Bezons, en soldat discipliné au point de ne jamais se séparer de son fusil mitrailleur et qui termine ses affirmations par un truculent « aussi sec ! ». À redécouvrir, surtout avec la configuration du lieu gravée en mémoire.

Au terme d'une si captivante et vivifiante journée, après un dernier coup d'œil vers la mer, le soleil couchant et l'ultime bol d'air iodé, il a fallu se faire une raison, tourner les talons et repartir, « aussi sec ! » non sans se remémorer les sublimes paroles que Jacques Brel dédia à son cher plat pays : « Avec la mer du Nord pour dernier terrain vague, et des vagues de dunes pour arrêter les vagues... ».

La fin de la saison estivale se profile avec la reprise, courant septembre, des séances de sophrologie et de relaxation animées par Agnès Defremery, ainsi que des permanences à la Maison des Associations. Pour ce qui est des actions auprès des malades, en plus des visites régulières rendues aux patients en soins en addictologie au CH du Cateau-Cambrésis, viennent s'ajouter des permanences à la Maison des Usagers, organisées par le CH de Saint-Quentin. Conviés en mars dernier à une réunion de présentation et de planification, avec diverses associations du secteur, nous avons aussitôt répondu favorablement. Autrement dit : « aussi sec ! ».

Pour tout renseignement : appelez SOS Vie Libre au 07 83 60 56 35

> Les Donneurs de sang

Offrez votre sang !

L'association des donneurs de sang de Bohain et ses environs est heureuse de vous faire part des très bons résultats des collectes de sang organisées depuis le début de l'année 2018 : en février 127 donneurs présentés et parmi eux 15 nouveaux, en avril 159 donneurs et 14 nouveaux et en juin 123 donneurs et 12 nouveaux. Les résultats de la collecte d'août ne sont pas connus à ce jour.

L'association locale précise que les dons de sang doivent être autant que possible réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est courte. Prenez le pouvoir de sauver des vies, cela ne vous prendra que 45min de votre temps.

1700 dons par jour sont nécessaires en régions Hauts de France et Normandie.

Les prochaines collectes de sang à venir sont le **jeudi 11 octobre de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30** et le **jeudi 13 décembre en journée continue de 10h à 17h30** salle Le Royal à Bohain. VENEZ NOMBREUX !

Renseignements auprès de Bernard Collet au 03.23.07.24.05



> Saint Vincent de Paul

Le nouveau local de St Vincent de Paul

Cette association, au service des plus démunis, est installée à Bohain depuis plus de 100 ans. En 2018, elle a apporté une aide alimentaire à 5% de la population bohainoise. Elle accueillera, en septembre prochain, les personnes dans un tout nouveau local.

En effet, grâce à la municipalité pour l'hébergement, aux services techniques pour le déménagement et l'atelier bois du Centre Social pour l'aménagement, le nouveau local est prêt. Il se situe à proximité du magasin Aldi et jouxte le magasin Ouragan.

Tous les jeudis de 10h à 12h, un bénévole est à l'écoute de personnes en situation difficile pour les conseiller et étudier leur dossier en vue d'une aide.

Tous les jeudis aussi de 14h à 17h (sauf pendant les vacances scolaires), le vestiaire de l'association est ouvert à TOUS. Vous pouvez y déposer : vêtements, linge, chaussures, sacs. MERCI.

Contre une modique somme, toute personne peut acheter divers objets et contribuer ainsi à aider les personnes dans le besoin.

RAPPEL : Les personnes désireuses de recevoir une aide doivent se présenter, à la permanence du jeudi, munie d'une demande écrite de l'assistante sociale ainsi que de documents administratifs (carte d'identité, quittance de loyer, notification de ressources) et être résident à Bohain depuis au moins 2 mois.

Quand le dossier d'aide est validé, les personnes viennent au local un mercredi par mois entre 9h et 12h pour retirer le colis qui leur est attribué.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont permis que cette installation se fasse dans les meilleures conditions possibles.

A bientôt pour votre visite.

> Ecole de danse Elsa Watz

Après une fin de saison riche en émotions, l'Ecole de Danse a rouvert ses portes début septembre. En effet, les élèves ont présenté leur grand gala de danse le 30 juin et le 1^{er} juillet dernier devant une salle comble. Malgré la chaleur, tous les artistes, petits et grands, ont pu exprimer leur art sur la scène du Royal sur le thème des chansons

françaises. C'est une grande fierté pour leur professeur, Elsa Watz.

Après des vacances bien méritées, les cours ont donc repris. Elsa propose :

- un cours d'Eveil à la danse à partir de 4 ans
- 5 niveaux de cours modern'jazz enfants, ados et adultes
- 2 cours de yoga adultes
- et cette année, un cours de yoga enfant à partir de 6 ans.

Tous les détails d'horaires et de tarifs se trouvent sur la page facebook et sur

le nouveau site internet de l'Ecole : www.ecolededanseelsawatz.wixsite.com/bohain

Il est possible de prendre contact avec Elsa afin de venir essayer un cours gratuit et les inscriptions seront ouvertes jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Renseignements : 06.28.35.33.02 ou watzazou@icloud.com



photo © Studio Jean-Paul

> RAM - LAEP

Le Relais Assistantes Maternelles de Bohain est présent sur le territoire pour accompagner les parents dans la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants (assistantes maternelles agréées, halte-garderie, garde à domicile). Il est ouvert **les lundis de 9h à 12h** ainsi que **les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**.

RAM de Bohain : 40 rue Berthelot, 09.60.36.93.56

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un lieu permettant de partager un moment convivial avec son enfant (0-6 ans). Il participe à l'éveil et à la socialisation du jeune, grâce à la rencontre et aux échanges avec d'autres familles. C'est gratuit, sans inscription et anonyme, on vous accueille **les lundis et mercredis de 14h à 17h**.

LAEP de Bohain : 40 rue Berthelot, 09.60.36.93.56

> La société de Trompettes

Avis de recrutement

La société de Trompettes « Les Enfants de Bohain » recrute pour sa nouvelle saison. Les répétitions se font le vendredi de 20h15 à 22h à la Maison des Associations.

Si vous êtes intéressé(e), contactez les sur : presidenteenfantsdebohain@gmail.com

> Expressions Bohainoises
A vos pinceaux

Les membres de l'association les « Expressions Bohainoises » exposent lors du salon d'automne, qui aura lieu cette année, du **17 au 25 novembre de 15h à 18h**.

Si vous souhaitez vous initier à la technique du dessin, pastel, peintures, les ateliers sont ouverts **les mardis et mercredis de 14h à 17h** pour une cotisation annuelle de 10€.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre à l'espace culturel Emile Flamant aux jours d'ouverture des ateliers.

> Autrefois Bohain

Ouvrez l'oeil !

Un jeu pour découvrir les richesses culturelles de la ville de Bohain.

Photo 1 : une ancienne borne située dans une rue de Bohain.

Photo 2 : un B stylisé (représentant la ville de Bohain).

Le gagnant du jeu

« Ouvrez l'oeil » de mai 2018 est :

- Jasmin HAUET pour les places de cinéma

La réponse était : sur le monument du député Olivier Deguise, au Bois des Berceaux.



Photo © Bruno Durante



Photo © Bruno Durante

Extrait du Règlement du jeu « Ouvrez l'oeil ! »

Article 1 : Organisateur

La Ville de Bohain organise un jeu gratuit intitulé « Ouvrez l'oeil ! » dans le but de promouvoir les richesses culturelles et patrimoniales de la ville.

Article 2 : Conditions générales de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique (ci-après « participant ») résidant à Bohain, à l'exception des membres du conseil municipal de Bohain et de leur famille (même nom et même adresse). Une seule inscription est admise par foyer (même adresse postale).

Toute participation d'un mineur suppose l'accord des personnes détenant l'autorité parentale (père et/ou mère, ou représentant légal) et est effectuée sous l'entière responsabilité de ces derniers.

Les personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Bohain Mag, aux prises de vue, ou à la rédaction des indices ne sont pas autorisées à participer.

Article 3 : Désignation

« Ouvrez l'oeil » consiste à reconnaître deux lieux de Bohain d'après deux photos présentées dans le Bohain Mag. Les photos ont été prises depuis le domaine public ; les lieux à trouver sont donc visibles depuis le domaine public.

Article 4 : Modalité de participation

Le participant doit :
- Remplir le coupon figurant dans le Bohain Mag

- Déposer le coupon rempli dans l'urne prévue à cet effet disposée à l'accueil de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Article 5 : Déroulement du jeu

Le jeu est ouvert dès le premier jour de distribution du Bohain Mag et jusqu'à la fin du mois suivant celui mentionné sur la couverture du Bohain Mag. Par exemple, pour le jeu du Bohain Mag 52 – février 2016 : les participants peuvent déposer leur bulletin jusqu'au 30 mars 2016 inclus.

Article 6 : Sélection des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort uniquement parmi les bulletins contenant les deux bonnes réponses. Attention, les réponses incomplètes ne seront pas enregistrées. Pour être complète, la réponse doit préciser :

- Le numéro et la rue s'il s'agit d'un détail sur une maison
- Le numéro et la rue s'il s'agit d'un détail sur un édifice portant un numéro ou les numéros et la rue des maisons situées de part et d'autre de l'édifice concerné.

Le tirage au sort se fera par les membres de la commission communication/culture lors d'une réunion spécifique.

Article 7 : Dotation et modalité d'attribution

- La dotation est composée des lots suivants :
- Deux places de cinéma
 - Une place pour un atelier créatif à la Maison

- familiale d'Henri Matisse (adulte ou enfant)
- Une série de dix cartes postales « Bohain pendant la guerre 14-18 » éditées pour le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

Article 8 : Communication des résultats

Les réponses aux deux questions seront données dans le Bohain Mag suivant. Les nom et prénom des gagnants seront également communiqués dans le Bohain Mag suivant et sur le site Internet de la ville : www.bohainenvermandois.fr

Article 9 : Remise des prix

Les prix seront remis aux gagnants en mairie contre présentation de la carte d'identité du gagnant ou de son représentant légal si le gagnant est mineur.

Article 10 : Responsabilités

La Ville de Bohain se réserve le droit d'écarter, de modifier ou d'annuler le présent jeu, si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée de ce fait.

Article 11 : Acceptation du règlement

Le fait de participer à ce jeu implique pleine et entière acceptation du présent règlement.

Le règlement complet est en téléchargement sur le site Internet de la ville www.bohainenvermandois.fr à la rubrique Culture/Loisirs.

✂ Bulletin de participation au jeu "Ouvrez l'oeil" - Bohain Mag N°59 - Septembre 2018

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

Réponse Photo 1 :

Réponse Photo 2 :

Signature du représentant légal si le participant est mineur :

Dépot des bulletins de participation au jeu "Ouvrez l'oeil" avant le 19 octobre 2018 dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de la mairie.

> L'histoire de la pomme de terre...

Longtemps cantonnée dans les provinces, dédaignée par le peuple, la pomme de terre s'impose aux français à la révolution depuis le milieu de 18ème siècle. Les agronomes vantent les mérites de la pomme de terre qui peut être d'un grand secours en cas de disette. Ces mérites apparaissent en 1769 à la suite de plusieurs années de mauvaises récoltes de blé.

C'est alors qu'apparaît Antoine Parmentier, agronome et pharmacien de profession qui a été plusieurs fois fait prisonnier en Hanovre et qui a pu constater l'usage que les Allemands faisaient de ce tubercule. Obnubilés par la nécessité de trouver du pain, les Français refusent en majorité ce tubercule. Considérée comme une nourriture de pauvres, on répand l'idée que c'est un aliment de 3^{ème} ordre.

Parmentier a alors une idée de génie. Ayant convaincu Louis XVI, il obtient du roi, une centaine d'arpents de la Plaine des Sablons, près de Neuilly, pour mener une expérience (médiatique de nos jours). Il fait planter ce terrain et au moment de la maturité, le fait garder par des soldats pour montrer qu'il tient à sa récolte.

Les soldats ayant la consigne de fermer les yeux, les parisiens intrigués, viennent observer la nuit, ces tubercules qu'ils trouvent fort bons.

La partie est gagnée et Louis XVI s'y est associé.

Or l'hiver 1788-1789, a été très dur et la récolte de 1788 très mauvaise, la disette s'est installée.

Dès le printemps 1789, les paysans plantent des tubercules, qu'ils ont d'ailleurs du mal à trouver.

La disette des grains s'accroissant, le gouvernement révolutionnaire pousse la vulgarisation de cette culture à partir de 1793 pour éviter la famine.

En 1830, la pomme de terre est sur toutes les tables, même s'il n'y a pas toujours des restes de viande pour en relever le goût. Même s'il n'a pas inventé le hachis portant son nom, Parmentier mérite quand même notre respect. Pour l'histoire, Parmentier est né en Picardie à Montdidier en 1737.

Bernard SEGARD

Tribune libre

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité oblige les villes de 3 500 habitants et plus à réserver un espace pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les textes publiés sur cette page engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

"Pour Bohain"**Vie communale :**

L'heure de la rentrée des classes vient de sonner.

Nous tenons à présenter tous nos vœux de bonne reprise des cours à l'ensemble des élèves, des enseignants et des personnels communaux.

L'école ce n'est pas seulement le lieu de l'apprentissage ! Aller à l'école c'est aussi apprendre à vivre avec les autres et apprendre à devenir un citoyen ! Nous vous souhaitons donc d'être les meilleurs des citoyens.

Nous voulons aussi remercier l'ensemble des bénévoles de notre commune pour leur dévouement. L'engagement bénévole n'est pas facile à vivre tous les jours, mais il est une source de bonheur.

Travaux :

Nous sommes satisfaits de voir que le projet d'aménagement de l'esplanade de l'hôtel de ville qui était celui de l'équipe complète de Jean-Louis Bricout soit maintenant lancé dans le même esprit par la municipalité actuelle.

Ces travaux en cours vont donner une toute autre image de Bohain et bénéficier à tous.

Nous comptons sur la majorité actuelle pour faciliter l'activité des commerçants pendant les travaux.

Par contre, nous ne voyons toujours pas venir les autres projets en particulier l'aménagement de la friche Bellardan. On ne semble pas pressé dans le Conseil Municipal !

Bonne rentrée à tous après cette période de vacances estivales.

Groupe "Pour Bohain"

État civil

du 1^{er} mai au 31 août 2018

Naissances

| | |
|---------------------------|------------------------|
| Morgane DELACROIX | née le 26 avril 2018 |
| Elycia SRODOWA | née le 28 avril 2018 |
| Julien LEMPEREUR | né le 13 mai 2018 |
| Yanis FLAMANT | né le 11 mai 2018 |
| Celyann LIBERT VARLET | née le 16 mai 2018 |
| Diogo FERNANDES QUESNEL | né le 25 mai 2018 |
| Livio BOUDOUX | né le 17 juin 2018 |
| Natéan TÉTART | né le 24 juin 2018 |
| Enzo MONVOISIN | né le 25 juin 2018 |
| Nélya JUSTINO BREUCQ | née le 27 juin 2018 |
| Louise DUQUENNE | née le 29 juin 2018 |
| Erwan LEBAY | né le 6 juillet 2018 |
| Eléna COTTRET | née le 8 juillet 2018 |
| Elise DEBRAY | née le 13 juillet 2018 |
| Umut ÇIRPAN | né le 15 juillet 2018 |
| Chèyenne GAVE | née le 25 juillet 2018 |
| Nélyo DUTANT | né le 24 juillet 2018 |
| Dayan LESTAGE | né le 26 juillet 2018 |
| Mélina BRASSELET LAGLENNE | née le 4 août 2018 |
| Sasha LOBJOIE | né le 20 août 2018 |

Service Population

Tél : 03.23.07.55.51

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

et le samedi de 9h00 à 12h00

Mariages

| | |
|---------------------------------------|--------------------|
| Alain COTTRET et Vanessa LOCQUENEUX | le 12 mai 2018 |
| Philippe BONNARDEL et Thérèse WIART | le 19 mai 2018 |
| Olivier HACHE et Sonia DET | le 26 mai 2018 |
| Emmanuel PAWTOWSKI et Marie LOUBRY | le 26 mai 2018 |
| Julien LECCI et Fanny ROBERT | le 23 juin 2018 |
| Christophe SARRAZIN et Delphine CAURE | le 30 juin 2018 |
| Jérémy BEAUCHARD et Sandra FROMENT | le 7 juillet 2018 |
| Jasmin HAUET et Patricia BERTRAND | le 7 juillet 2018 |
| Rachid BENCHAOU et Souad BENCHAOUÛ | le 26 juillet 2018 |
| Daniel BIFEZZI et Céline LALAUX | le 18 août 2018 |
| Bernard LEFÈVRE et Natacha GEORGES | le 18 août 2018 |
| Florent TISON et Margot DELACOURT | le 25 août 2018 |

Décès

| | | |
|--------------------------------------|--------------------|--------|
| Gabrielle CARDOT veuve GRISELIN | le 2 janvier 2018 | 93 ans |
| Bernard RIGAUX | le 2 janvier 2018 | 70 ans |
| Simonne MERCIER veuve BÉCARD | le 7 mai 2018 | 96 ans |
| Geneviève PAROISSIEN | le 10 mai 2018 | 87 ans |
| Jean-Luc PLUCHE | le 11 mai 2018 | 62 ans |
| Pierre LITARD | le 13 mai 2018 | 92 ans |
| Yvonne DE GREVE veuve DEMEULEMEESTER | le 14 mai 2018 | 91 ans |
| Henri DRUON | le 16 mai 2018 | 83 ans |
| Jean BOURLET | le 18 mai 2018 | 80 ans |
| Jean-Pierre LOBJOY | le 21 mai 2018 | 72 ans |
| Evelyne LESAGE | le 24 mai 2018 | 71 ans |
| Yolande RABILLON veuve JACQUELIN | le 26 mai 2018 | 94 ans |
| Philippe DAUBIE | le 8 juin 2018 | 56 ans |
| Huguette PARANT épouse MILANELLO | le 10 juin 2018 | 87 ans |
| Elisabeth FROMENT épouse FLAMENT | le 12 juin 2018 | 60 ans |
| Renée VALETTE épouse TAQUET | le 24 juin 2018 | 85 ans |
| Pierre DUTOIT | le 25 juin 2018 | 93 ans |
| Raymonde LEFÈVRE veuve CARDOT | le 28 juin 2018 | 81 ans |
| Liliane BALAVOINE veuve MERIAUX | le 29 juin 2018 | 88 ans |
| Henriette LOBJOY veuve LARUELLE | le 2 juillet 2018 | 86 ans |
| Ginette LENOIR veuve LOBBÉE | le 9 juillet 2018 | 85 ans |
| Angèle LEBRUN veuve THUBÉ | le 9 juillet 2018 | 87 ans |
| Francis DESCHEPPER | le 18 juillet 2018 | 58 ans |
| Thérèse GOSSE veuve BOUCHER | le 18 juillet 2018 | 81 ans |
| Andrée CLICHE veuve MELOTTE | le 19 juillet 2018 | 88 ans |
| Edouard WILQUET | le 21 juillet 2018 | 79 ans |
| Eglantine LANCIAUX veuve BAUDUIN | le 31 juillet 2018 | 89 ans |
| Denise NICOLAS épouse GERVAIS | le 8 août 2018 | 83 ans |
| Renée DESCRÈS veuve PASCAREL | le 16 août 2018 | 97 ans |

BOHAIN EN VERMANDOIS

La coulée verte
rue de la République



FÊTE FORAINE

Inauguration
le samedi 6 octobre 2018
à 16h30
avec la participation
des «Trompettes de Bohain»

Renseignements : Mairie de Bohain - Tél : 03.23.07.55.55 - www.bohainenvermandois.fr



Marché
de la
Saint Nicolas

30 nov, 1^{er} et 2 déc
Parvis de l'église

Inauguration du marché
le 30 novembre à partir de 17h30
avec un spectacle de rue !

Animations, Concerts, spectacles,
fermette, et d'autres surprises...

*Marché artisanal
et gastronomique*

BOHAIN-EN-VERMANDOIS

